



# L'enquête sur le crash du MH17 n'a pas été menée correctement

Par [Olivier Renault](#)

Mondialisation.ca, 19 février 2020

[Observateur continental](#)

Région : [L'Europe](#), [Russie et CEI](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#)

Analyses: [Crise en Ukraine](#)

Le journaliste néerlandais, Van der Werff, réalisateur du film [MH17 - Call for Justice](#) vient de publier sur son blog des documents inédits de renseignement sur le crash du MH17.

Ces documents prouvent que l'enquête occidentale, dans laquelle la Malaisie eut l'interdiction d'intervenir, n'a pas été menée de manière sérieuse. «Sur la base de l'analyse réalisée au fil des années, j'ai des doutes et le contenu des nouvelles informations provenant de ces quatre documents ne fait que les renforcer», a conclu Van der Werff. En effet, le comité d'enquête a volontairement fermé les yeux sur quatre éléments importants. Le Boeing-777 malaisien, volant d'Amsterdam à Kuala Lumpur, s'est écrasé le 17 juillet 2014 près de Donetsk. À bord se trouvaient 298 personnes.

Premier document Dans ce premier document, Van der Werff a publié l'enregistrement en date du 12 octobre 2015 du témoignage réalisé à Amsterdam entre un officier de police australien et le journaliste allemand Billy Six qui a mené des recherches sur cette tragédie en se rendant sur le terrain du «crime» et en rencontrant les témoins du crash de l'avion. Le journaliste allemand avait déjà apporté la preuve que l'avion malaisien MH17 avait été détruit par des avions de chasse ukrainiens et non pas par un missile Buk. Le comité d'enquête avait refusé de tenir compte du témoignage du journaliste allemand que nous pouvons lire [ci-joint](#). «Billy Six m'a confirmé que cet interrogatoire avec l'officier australien eut lieu un jour avant la conférence de presse tenue par l'Office néerlandais de la sécurité en date du 13 octobre 2015» dit le journaliste hollandais.

Document 2 Le document 2 montre quatre photos d'un système Buk roulant dans une ville. Le spécialiste en imagerie, Shaun Ellis, et le spécialiste australien en matière de renseignement géospatial, Tim Johns, ont examiné ces quatre images liées à cette opération», explique Van der Werff. Les experts ont étudié les métadonnées de ces images et constaté que les champs de données ont été, comme expliqué dans [son blog](#), modifiés manuellement. Van der Werff pose des questions troublantes: «Pourquoi près d'un an s'est écoulé avant que la police australienne n'obtienne et n'analyse ces images? Et pourquoi la police australienne perdrait-elle un temps précieux et des ressources importantes à analyser quatre images non primaires? L'investigateur hollandais met en cause le travail des journalistes de *Paris Match* qui ont publié ces mêmes photos et explique que «plus important encore, le journaliste vedette de *Paris Match*, Alfred de Montesquiou, a affirmé que la première image publiée avait été prise à Snejnoye, pour par la suite dire qu'elle fut prise à Donetsk, à environ 70 kilomètres à l'ouest». *Match*, qui a encore un impact sur le public, avait donc menti sur la source des images car *Match* expliquait au final qu'«un chauffeur» des journalistes avait pris les photos. Van der Werff se demande: «Qui est ce

chauffeur? Pourquoi *Paris Match* n'a publié que deux images mais pas la vidéo?»; «Et pourquoi les Australiens analysaient-ils des images / captures d'écran non primaires et non les «originaux» de *Paris Match*, même un an après la tragédie?». Au delà, le journaliste hollandais explique qu'il est possible de retravailler les photos avec photoshop pour y introduire des éléments dur à détecter en redimensionnant celles-ci. La question reste donc de savoir pourquoi les investigateurs de l'équipe d'enquête conjointe MH17 n'ont pas exigé d'analyser les images originales? Un témoin, relaté dans le blog, explique, aussi, que certaines images n'ont pas pu être prises à la date indiquée par les média.

Le document 3 Ce document intitulé «3» rapporte la transcription de l'enregistrement d'un témoin oculaire qui se trouvait dehors juste avant, pendant et après la tragédie. Ce témoin explique que des avions de chasse ukrainiens tournaient en rond dans le ciel juste avant l'arrivée du vol MH17. Ce témoin explique avoir entendu un «boum» dans le ciel, avoir vu une traînée blanche de condensation horizontale se dissiper dans des nuages et avoir vu le MH17 tomber du ciel. Ce témoin contredit les images publiées par les média occidentaux qui montraient des traînées blanches verticales dans un ciel bleu sans nuage: «Ce jour là, le ciel n'était pas bleu mais rempli de nuages». La théorie retenue par le comité d'enquête selon laquelle un système Buk aurait tiré un missile pour détruire le vol MH17 ne fut qu'une action de manipulation de large envergure. On se souvient d'ailleurs de la réalisation d'une vidéo faite d'images animées qui fut diffusée à travers les média pour appuyer la fausse preuve du tir d'un Buk.

Document 4 Enfin, le document 4, une lettre du service des affaires juridiques du Service néerlandais d'information et d'enquête militaires adressée au procureur du Parquet national contre le terrorisme montre les positions des systèmes BUK (russes et ukrainiens). «Il devient évident que le vol MH17 volait au-delà de la portée de tous les systèmes Buk ukrainiens et russes identifiés et opérationnels», écrit Van der Werff et rajoute que «les services de renseignement et de sécurité militaires néerlandais du 21 septembre 2016 (une semaine avant la conférence de presse du le comité d'enquête du 28 septembre 2016) n'avaient aucune information provenant d'une source fiable indiquant qu'un quelconque Buk-M1 russe avait traversé la frontière avec l'Ukraine pendant le conflit».

Olivier Renault

La source originale de cet article est [Observateur continental](#)  
Copyright © [Olivier Renault](#), [Observateur continental](#), 2020

Articles Par : [Olivier Renault](#)

A propos :

Olivier Renault, journaliste. Il travaillé, entre autres, pour RUE89, Die Junge Freiheit, des sociétés de production à Berlin et Hambourg pour la télévision allemande...

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)